



CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du conseil municipal :
Mardi 13 septembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 A 20H30

Délibération N° 20220901 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

↪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20220902 : MAINTIEN DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

↪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement d'adopter cette délibération concernant le maintien de la taxe d'aménagement.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20220903 : CREATION D'UNE CARTE SCOLAIRE AVEC L'INSTAURATION D'UNE ZONE TAMPON

↪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement d'approuver la création d'une carte scolaire avec l'instauration d'une zone tampon.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20220904 : RESSOURCES HUMAINES : CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS

↪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement d'adopter les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20220905 : NUMEROTAGE VOIE « BOSC BLANC »

↪ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide unanimement d'adopter cette délibération concernant la création de numérotation pour la voie Bosc Blanc.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20220906 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022 A L'ASSOCIATION « CLUB CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HAND-BALL »

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve unanimement l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour l'année 2022 à l'association CLUB CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HAND-BALL pour un montant de 500,00 €.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Affichée en mairie le 22 septembre 2022 et elle sera publiée à compter du 22 septembre 2022.